



Le 14 mai 2026

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2026

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2026.

Faits saillants du premier trimestre 2026 et développements récents

- Québecor a enregistré au premier trimestre 2026 des revenus de 1,40 G\$, en hausse de 52,1 M\$ (3,9 %), des flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 443,7 M\$, en hausse de 40,4 M\$ (10,0 %) et un BAIIA ajusté² de 576,6 M\$, en hausse de 27,0 M\$ (4,9 %) par rapport au même trimestre 2025, ou en hausse de 74,3 M\$ (13,1 %) en excluant l'impact défavorable de 47,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions.
- Le secteur Télécommunications a affiché pour sa part des hausses de 50,1 M\$ (11,4 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, de 38,2 M\$ (6,6 %) de son BAIIA ajusté et de 56,8 M\$ (4,9 %) de ses revenus, dont une progression de 37,6 M\$ (8,8 %) de ses revenus de services de téléphone mobile et de 10,1 M\$ (3,2 %) de ses revenus de services d'accès Internet. De plus, le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile »)³ a augmenté de 1,4 %, une hausse pour un deuxième trimestre consécutif.
- Augmentations nettes de 28 800 (0,7 %) en téléphonie mobile et de 13 900 (0,2 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)³ totales du secteur Télécommunications.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 225,4 M\$ (1,00 \$ par action de base), en hausse de 34,7 M\$ (0,18 \$ par action de base) ou 18,2 %.
- Bénéfice net ajusté⁴ de 219,5 M\$ (0,97 \$ par action de base), en hausse de 34,4 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 18,6 %.
- Baisse du ratio d'endettement net consolidé⁵ à 2,86x, encore et toujours le plus bas parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.
- Le 15 avril 2026, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a été couronnée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour la 20^e fois depuis 2006, selon l'étude Réputation 2026 de Léger. Sans équivalent dans l'industrie, ce jalon témoigne d'une relation de confiance solidement établie depuis plus de vingt ans auprès de millions de clients à l'échelle du Québec.
- Le 10 avril 2026, Vidéotron a lancé son nouveau forfait Internet résidentiel 2 GIGA, offrant des vitesses allant jusqu'à 2 000 Mbit/s de téléchargement et 200 Mbit/s de téléversement. Disponible dans certains secteurs de Montréal, de Laval et de Québec, cette nouvelle offre, qui répond aux besoins croissants des ménages hyperconnectés, fera l'objet d'un déploiement progressif sur le réseau.

¹ Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

² Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

³ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice net ajusté ».

⁵ Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

- Le 24 février 2026, Freedom Mobile (« Freedom ») a lancé une nouvelle gamme de forfaits intitulée *Total Freedom*, qui offre une couverture nationale à l'échelle du Canada ainsi que l'itinérance dans plus de 120 destinations internationales, sans frais supplémentaires. Intégrant l'accès au réseau 5G+, l'itinérance internationale et la promesse de gel des prix, ces forfaits visent à proposer une expérience fluide et sans souci aux clients, tant au Canada qu'à l'étranger.
- Le 1^{er} avril 2026, Vidéotron a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé, lui permettant d'émettre des billets non garantis de premier rang jusqu'à concurrence de 1,0 G\$ US, contribuant ainsi à optimiser davantage le coût de sa dette et à diversifier ses sources de financement.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Québecor a entamé l'année 2026 avec une excellente performance financière, affichant lors du premier trimestre des hausses de 18,6 % du bénéfice net ajusté, de 10,0 % des flux de trésorerie d'exploitation ajustés, de 3,9 % des revenus et de 4,9 % du BAIIA ajusté ou de 13,1 % en excluant l'impact défavorable lié à la hausse de la charge de rémunération à base d'actions.

Reflète de la rigueur de notre gestion et de notre discipline opérationnelle, ces résultats probants, jumelés à la solidité de notre bilan, nous ont permis de réduire notre dette nette consolidée de plus de 120 M\$, après des rachats d'actions de plus de 85 M\$, au premier trimestre 2026. Nous avons été ainsi en mesure d'abaisser notre ratio d'endettement à 2,86x au 31 mars 2026, soit toujours le plus bas de l'industrie, ce qui nous confère la meilleure flexibilité financière des entreprises de télécommunications au Canada pour soutenir notre croissance.

Le secteur Télécommunications a pour sa part maintenu sa forte dynamique de croissance, avec des hausses de 11,4 % de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, de 6,6 % de son BAIIA ajusté ou de 9,2 % hors rémunération à base d'actions, de 8,8 % de ses revenus de service de téléphonie mobile et de 4,9 % de ses revenus totaux. La compétitivité de nos offres et notre capacité à répondre aux besoins d'une clientèle toujours plus diversifiée se sont traduites par l'ajout de 286 900 nouvelles lignes en téléphonie mobile ou 6,9 %, au cours des douze derniers mois, dont 28 800 nouvelles lignes ou 0,7 %, au premier trimestre 2026, soit encore une fois les meilleurs taux de croissance de l'industrie au Canada. Par ailleurs, l'augmentation de 1,4 % du RMPU mobile au cours du premier trimestre, comparativement à la baisse continue annoncée par tous nos principaux concurrents, témoigne de l'exécution disciplinée de notre stratégie de croissance rentable, appuyée par un réseau performant, fiable et une expérience client inégalée.

Trois ans après l'acquisition de Freedom, conclue en avril 2023, les retombées de cette transaction sont tangibles et ont contribué de façon marquante à la transformation du paysage des télécommunications au Canada, tout en positionnant Québecor comme quatrième grand joueur national. En offrant aux consommateurs plus de choix et une meilleure valeur à des prix avantageux, cette présence accrue a favorisé l'émergence d'une concurrence réelle et durable sur le marché canadien, entraînant une baisse des prix des services sans fil, conformément aux engagements pris par Québecor auprès de la population canadienne et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Selon Statistique Canada, les prix des services sans fil ont diminué de 31,6 % depuis mars 2023, soit tout juste avant l'acquisition, alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 7,8 % au cours de la même période. Nous sommes fiers de la place de choix que Freedom s'est taillée au Canada, portée par la confiance des Canadiennes et des Canadiens.

Dans la continuité de nos orientations stratégiques, nous avons procédé au lancement, en février 2026, de *Total Freedom*, une nouvelle gamme de forfaits offrant une couverture nationale et l'itinérance dans plus de 120 destinations, sans frais supplémentaires. Vidéotron a par ailleurs lancé son offre Internet résidentielle 2 GIGA dans certains marchés urbains du Québec, établissant un nouveau seuil de connectivité pour ses abonnés. Fizz, quant à elle, a déployé un essai gratuit de 15 jours en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario, une première dans l'industrie qui permet aux consommateurs de tester librement le réseau avant de s'engager.

La relation privilégiée que Vidéotron entretient avec sa clientèle a été de nouveau reconnue en 2026, alors que l'entreprise a été nommée, pour une 20^e fois depuis 2006, l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon l'étude Réputation de Léger. Une reconnaissance inégalée dans l'industrie, ce nouveau sommet atteint par Vidéotron constitue un témoignage éloquent de la confiance durable que lui accordent ses clients.

Du côté du secteur Média, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») commence à récolter les résultats concrets des efforts soutenus déployés depuis plusieurs années pour simplifier ses structures et fluidifier ses activités, afin de mieux faire face à la crise que traverse l'industrie des médias. Au premier trimestre 2026, Groupe TVA a affiché un BAIIA ajusté négatif de 1,0 M\$, soit un écart favorable de 19,5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2025, attribuable aux retombées de ces initiatives, auxquelles s'ajoutent le renversement de la taxe sur les services numériques ainsi que l'augmentation des taux de redevances de TVA Sports et de ses chaînes spécialisées de divertissement.

Bien que nous accueillons ces résultats favorablement, nous demeurons extrêmement prudents dans le contexte de crise structurelle profonde qui continue d'ébranler l'industrie des médias. L'emprise des GAFAM sur le marché publicitaire, l'érosion des abonnements

en télévision, la diminution importante du soutien du Fonds des médias du Canada, la concurrence déloyale de la Société Radio-Canada ainsi que le lourd fardeau réglementaire imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») continuent de fragiliser les diffuseurs privés. Face à ces défis persistants, une mobilisation de l'ensemble des acteurs, y compris les gouvernements, le CRTC ainsi que les associations et les syndicats de l'industrie, s'impose afin de reconstruire un modèle viable et adapté à la réalité du marché, dans le but de préserver notre capacité collective à produire et à offrir aux publics d'ici des contenus d'information, de divertissement et de sports, et permettant de soutenir tout l'écosystème qui en découle.

Les productions originales de Groupe TVA ont continué de se démarquer au premier trimestre 2026, notamment la quotidienne *Indéfendable* qui s'est imposée comme la fiction la plus regardée au Québec, rassemblant en moyenne près de 1,3 million de téléspectateurs quatre soirs par semaine, pour une part de marché de 37 %. *La Voix* a également connu un vif succès, se hissant au premier rang des émissions de variétés avec une moyenne de près de 1,3 million de téléspectateurs, soit 41 parts de marché. Porté par ces rendez-vous incontournables, Groupe TVA a maintenu son statut de leader au Québec avec 39,1 parts.

Fidèles à nos valeurs, nous plaçons l'engagement envers la communauté au cœur de nos priorités et le traduisons par des actions concrètes. En février 2026, Vidéotron a porté à 1 M\$ sa contribution à l'organisme Mission Unitaînés, permettant ainsi d'assurer la connectivité et l'aménagement d'espaces communs de résidences pour personnes âgées à faibles revenus. Nous sommes fiers que l'expertise de Vidéotron contribue à accroître l'accessibilité numérique et à soutenir des environnements propices à la socialisation chez les personnes âgées. Par ailleurs, Québecor soutient également la Fondation Autiste & majeur et est fière du déploiement prochain de trois nouveaux Espaces Autiste & Majeur – Québecor au Québec, qui s'inscrivent dans le cadre d'initiatives visant l'émergence de nouvelles ressources pour les adultes autistes et leurs familles.

Par ailleurs, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude et offrir nos sincères remerciements à M^{me} Chantal Bélanger et à M. Érik Péladeau, qui ont récemment annoncé qu'ils ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat d'administrateur lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société. Nous soulignons la contribution exceptionnelle d'Érik Péladeau, qui s'étend sur près de quarante ans au sein de la Société, ainsi que l'engagement soutenu de Chantal Bélanger depuis 2018. Nous saluons également la nomination, le 26 février 2026, de M. Marc M. Tremblay à titre d'administrateur de Québecor. Fort d'une solide expertise juridique et d'une connaissance approfondie de la Société, acquise au cours de quinze années au sein de la haute direction, son leadership représente un atout stratégique pour le conseil.

Enfin, notre succès repose sur une approche centrée sur la satisfaction de notre clientèle, la qualité de nos produits et services et notre volonté constante d'offrir le meilleur à un prix juste. Nous entendons poursuivre sur cette voie avec rigueur et ambition, en maintenant une discipline financière qui continuera de nous distinguer et de soutenir la création de valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR et le RMPU mobile. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Résultats		
Revenus :		
Télécommunications	1 216,9	\$ 1 160,1
Média	156,5	164,6
Sports et divertissement	49,0	49,7
Intersectoriels	(27,2)	(31,3)
	1 395,2	1 343,1
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	619,6	581,4
Média	(2,2)	(18,6)
Sports et divertissement	1,8	3,5
Siège social	(42,6)	(16,7)
	576,6	549,6
Amortissement	(209,4)	(215,3)
Frais financiers	(76,2)	(92,5)
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice	(72,2)	(60,8)
Bénéfice net	224,1	\$ 184,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225,4	\$ 190,7
Bénéfice net ajusté	219,5	185,1
Par action de base :		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1,00	0,82
Bénéfice net ajusté	0,97	0,80

Tableau 1 (suite)

Trois mois terminés
les 31 mars

	2026	2025
Dépenses en immobilisations :		
Télécommunications	130,3	\$ 142,2
Média	1,2	2,9
Sports et divertissement	1,3	1,2
Siège social	0,1	–
	132,9	146,3
Flux de trésorerie :		
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :		
Télécommunications	489,3	439,2
Média	(3,4)	(21,5)
Sports et divertissement	0,5	2,3
Siège social	(42,7)	(16,7)
	443,7	403,3
Flux de trésorerie libres ¹	235,5	237,8
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,3	420,2
	31 mars	31 déc.
	2026	2025
Bilan :		
Espèces et quasi-espèces	281,1	\$ 160,6
Fonds de roulement	(117,4)	(233,2)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	90,0	24,3
Actif total	12 798,4	12 812,2
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	6 888,3	6 824,3
Obligations locatives (court et long terme)	412,2	410,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 678,7	2 625,0
Capitaux propres	2 789,4	2 737,0
Ratio d'endettement net consolidé	2,86x	2,95x

¹ Voir « Définitions – Flux de trésorerie libres ».

Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

Revenus de 1,40 G\$, en hausse de 52,1 M\$ (3,9 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (56,8 M\$ ou 4,9 % des revenus du secteur).
- Diminution dans les secteurs Média (8,1 M\$ ou -4,9 %) et Sports et divertissement (0,7 M\$ ou -1,4 %).

BAIIA ajusté de 576,6 M\$, en hausse de 27,0 M\$ (4,9 %), malgré l'impact défavorable de 47,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions dans l'ensemble des secteurs de la Société, principalement attribuable à la hausse importante du cours de l'action de Québecor.

- Hausse dans le secteur Télécommunications (38,2 M\$ ou 6,6 % du BAIIA ajusté du secteur).
- Écart favorable dans le secteur Média (16,4 M\$).
- Écart défavorable au siège social (25,9 M\$), dû essentiellement à la hausse de la charge de rémunération à base d'action.
- Baisse dans le secteur Sports et divertissement (1,7 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 225,4 M\$ (1,00 \$ par action de base) au premier trimestre 2026, contre 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2025, soit une hausse de 34,7 M\$ (0,18 \$ par action de base) ou 18,2 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 27,0 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - la diminution de 16,3 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la baisse de 5,9 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - l'écart favorable de 2,8 M\$ lié aux autres éléments.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 11,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 5,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice net ajusté de 219,5 M\$ (0,97 \$ par action de base) au premier trimestre 2026, contre 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2025, soit une hausse de 34,4 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 18,6 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 443,7 M\$, en hausse de 40,4 M\$ (10,0 %) au premier trimestre 2026, expliquée par la hausse de 27,0 M\$ du BAIIA ajusté et de la baisse de 13,4 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,3 M\$, en hausse de 0,1 M\$. La hausse du BAIIA ajusté et la baisse de la portion monétaire des frais financiers ont été contrebalancées par la hausse des impôts exigibles.

Opérations de financement

- Le 2 avril 2026, Vidéotron a remboursé le solde de 500,0 M\$ de la deuxième tranche de sa facilité de crédit à terme. De plus, le 6 mai 2026, Vidéotron a remboursé par anticipation un montant de 200,0 M\$ sur la dernière tranche de 700,0 M\$ venant à échéance en avril 2027 de sa facilité de crédit à terme.
- Le 1^{er} avril 2026, Vidéotron a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé, lui permettant d'émettre des billets non garantis de premier rang (pari passu avec ses autres dettes non garanties et non subordonnées) d'une échéance maximale de 364 jours, jusqu'à concurrence de 1,0 G\$ US en circulation. La facilité de crédit renouvelable de Vidéotron servira de source de garantie de liquidités et la Société entend couvrir le risque de change lié à ces émissions.

- Le 28 janvier 2026, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin de proroger l'échéance des deux tranches existantes de sa facilité de crédit renouvelable : i) la première tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2031, et ii) la deuxième tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Vidéotron a également ajouté deux nouvelles tranches à sa facilité de crédit renouvelable : i) une première tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2031, et ii) une deuxième tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.

Capital-actions

Le 6 août 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2025. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2025 et le 14 août 2026, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 13 mai 2026, la Société a été autorisée par la Bourse de Toronto à modifier son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre maximal d'actions catégorie B qui lui est permis de racheter à 7 000 000 actions catégorie B, représentant environ 4,5 % des actions catégorie B détenues dans le public le 1^{er} août 2025. Les autres modalités du programme de rachat demeurent inchangées.

Le 8 août 2025, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2025 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2026, la Société a racheté et annulé 1 549 900 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèce de 85,2 M\$ (1 830 000 actions catégorie B rachetées et annulées à la même période de 2025, pour une contrepartie totale en espèces de 60,8 M\$) et 6 667 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie totale en espèces de 0,2 M\$ (48 444 actions catégorie B émises en 2025 pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$).

Dividendes déclarés

Le 13 mai 2026, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 23 juin 2026 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 29 mai 2026. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Conseil d'administration

Le 25 février 2026, Marc M. Tremblay a été nommé administrateur de Québecor et de Québecor Média. Il possède une solide expertise dans le domaine juridique ainsi qu'une connaissance approfondie de Québecor et de ses différents secteurs, acquise au cours des quinze années passées au sein de la haute direction de la Société. Cette riche expérience, conjuguée à son leadership reconnu, constitue un apport stratégique important aux activités du conseil.

Cette nomination s'inscrit dans un contexte de transition, alors que deux administrateurs, soit Chantal Bélanger et Érik Péladeau, ont choisi de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra le 14 mai 2026.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2026 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor qui sont disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 14 mai 2026, à 13 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2026, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 800 990-4777. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. À cette même adresse, une version enregistrée (en anglais seulement) sera disponible jusqu'au 13 juillet 2026 pour ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions, ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce communiqué afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 14 mai 2026 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les autres éléments et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	619,6 \$	581,4 \$
Média	(2,2)	(18,6)
Sports et divertissement	1,8	3,5
Siège social	(42,6)	(16,7)
	576,6	549,6
Amortissement	(209,4)	(215,3)
Frais financiers	(76,2)	(92,5)
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice	(72,2)	(60,8)
Bénéfice net	224,1 \$	184,3 \$

Bénéfice net ajusté

La Société définit le bénéfice net ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice net ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice net ajusté pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure, puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice net ajusté est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice net ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté	219,5 \$	185,1 \$
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	0,3	1,9
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,3	0,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225,4 \$	190,7 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres

Les flux de trésorerie libres représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 4
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)		
Télécommunications	619,6 \$	581,4 \$
Média	(2,2)	(18,6)
Sports et divertissement	1,8	3,5
Siège social	(42,6)	(16,7)
	576,6	549,6
Moins		
Dépenses en immobilisations ¹ :		
Télécommunications	(130,3)	(142,2)
Média	(1,2)	(2,9)
Sports et divertissement	(1,3)	(1,2)
Siège social	(0,1)	-
	(132,9)	(146,3)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	489,3	439,2
Média	(3,4)	(21,5)
Sports et divertissement	0,5	2,3
Siège social	(42,7)	(16,7)
	443,7 \$	403,3 \$

¹ **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Dépenses en immobilisations	(132,9) \$	(146,3) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(52,5)	(36,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(185,4) \$	(182,5) \$

Tableau 5**Flux de trésorerie libres et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	443,7	403,3
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(74,0)	(90,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(3,8)	(3,3)
Impôts exigibles	(107,0)	(75,2)
Autres	(0,5)	(0,4)
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	29,6	39,8
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(52,5)	(36,2)
Flux de trésorerie libres	235,5	237,8
Plus (moins)		
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	185,4	182,5
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,6)	(0,1)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,3	420,2

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée représente le total de la dette à long terme, plus les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2026		31 déc. 2025	
Dettes à long terme totale¹	6 888,3	\$	6 824,3	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	412,2		410,6	
Instruments financiers dérivés ³	(90,0)		(24,3)	
Espèces et quasi-espèces	(281,1)		(160,6)	
Dettes nettes consolidées	6 929,4		7 050,0	
Divisée par :				
BAILA ajusté sur 12 mois	2 420,2	\$	2 393,2	\$
Ratio d'endettement net consolidé	2,86x		2,95x	

¹ Exclut les frais de financement.² Passif total.³ Actif moins le passif.**Indicateurs clés de rendement***Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente une ligne de téléphonie mobile ou filaire, ou encore un client aux services d'accès Internet ou de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de services de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2026		2025	
Revenus	1 395,2	\$	1 343,1	\$
Coûts liés au personnel	240,9		205,7	
Achats de biens et services	577,7		587,8	
Amortissement	209,4		215,3	
Frais financiers	76,2		92,5	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	4,1		3,3	
Autres éléments	(9,4)		(6,6)	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	296,3		245,1	
Impôts sur le bénéfice :				
Exigibles	107,0		75,2	
Différés	(34,8)		(14,4)	
	72,2		60,8	
Bénéfice net	224,1	\$	184,3	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	225,4	\$	190,7	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,3)		(6,4)	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	1,00	\$	0,82	\$
Dilué	0,97		0,82	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	226,3		231,3	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	231,3		232,2	

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2026		2025	
Bénéfice net	224,1	\$	184,3	\$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	1,8		8,0	
Impôts différés	(1,4)		(0,9)	
Gain (perte) sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	5,9		(1,4)	
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Instruments de capitaux propres :				
(Perte) gain sur réévaluation d'instruments de capitaux propres	(2,6)		2,3	
Impôts différés	0,3		(0,3)	
	4,0		7,7	
Résultat global	228,1	\$	192,0	\$
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	229,4	\$	198,4	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,3)		(6,4)	

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 mars 2026

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total
Revenus	1 216,9	\$	156,5	\$	49,0	\$	(27,2)	\$	1 395,2
Coûts liés au personnel	135,5		43,8		14,4		47,2		240,9
Achats de biens et services	461,8		114,9		32,8		(31,8)		577,7
BAIIA ajusté ¹	619,6		(2,2)		1,8		(42,6)		576,6
Amortissement									209,4
Frais financiers									76,2
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									4,1
Autres éléments									(9,4)
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									296,3
									\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	183,3	\$	0,7	\$	1,3	\$	0,1	\$	185,4
									\$

Trois mois terminés le 31 mars 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total
Revenus	1 160,1	\$	164,6	\$	49,7	\$	(31,3)	\$	1 343,1
Coûts liés au personnel	129,1		45,2		13,0		18,4		205,7
Achats de biens et services	449,6		138,0		33,2		(33,0)		587,8
BAIIA ajusté ¹	581,4		(18,6)		3,5		(16,7)		549,6
Amortissement									215,3
Frais financiers									92,5
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									3,3
Autres éléments									(6,6)
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									245,1
									\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	175,7	\$	5,6	\$	1,2	\$	-	\$	182,5
									\$

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la restructuration, la dépréciation d'actifs et autres, les autres éléments et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2024	1 041,2	\$ 17,4	\$ 1 143,6	\$ (45,0)	\$ 107,5	\$ 2 264,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	190,7	-	(6,4)	184,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	7,7	-	7,7
Dividendes	-	-	(81,3)	-	-	(81,3)
Rachat d'actions catégorie B	(12,0)	-	(48,8)	-	-	(60,8)
Émission d'actions catégorie B	1,3	0,5	-	-	-	1,8
Solde au 31 mars 2025	1 030,5	17,9	1 204,2	(37,3)	101,1	2 316,4
Bénéfice net	-	-	665,3	-	11,2	676,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	134,3	0,1	134,4
Dividendes	-	-	(239,9)	-	(0,4)	(240,3)
Rachat d'actions catégorie B	(23,0)	-	(134,0)	-	-	(157,0)
Émission d'actions catégorie B	5,3	1,7	-	-	-	7,0
Solde au 31 décembre 2025	1 012,8	19,6	1 495,6	97,0	112,0	2 737,0
Bénéfice net	-	-	225,4	-	(1,3)	224,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4,0	-	4,0
Dividendes	-	-	(90,9)	-	-	(90,9)
Rachat d'actions catégorie B	(10,2)	-	(75,0)	-	-	(85,2)
Émission d'actions catégorie B	0,2	0,2	-	-	-	0,4
Solde au 31 mars 2026	1 002,8	\$ 19,8	\$ 1 555,1	\$ 101,0	\$ 110,7	\$ 2 789,4

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2026		2025	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	224,1	\$	184,3	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	126,4		126,1	
Amortissement des actifs incorporels	50,1		57,4	
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	32,9		31,8	
Dépréciation d'actifs	0,3		0,6	
Amortissement des frais de financement	2,2		2,3	
Quote-part des résultats dans les entreprises associées	(7,3)		(6,6)	
Impôts différés	(34,8)		(14,4)	
Autres	(3,2)		(1,1)	
	390,7		380,4	
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	29,6		39,8	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,3		420,2	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(185,4)		(182,5)	
Subventions différées reçues pour financer les dépenses en immobilisations	0,2		18,3	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,6		0,1	
Acquisitions de placements et autres	2,6		1,1	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(182,0)		(163,0)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	-		2,9	
Frais de financement	(1,4)		-	
Remboursement d'obligations locatives	(31,2)		(29,9)	
Émission d'actions catégorie B	0,2		1,3	
Rachat d'actions catégorie B	(85,2)		(60,8)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(117,6)		(86,5)	
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	120,7		170,7	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	195,8		96,0	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	316,5	\$	266,7	\$

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 mars		31 décembre	
	2026		2025	
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces	281,1	\$	160,6	\$
Espèces affectées	35,4		35,2	
Débiteurs	995,4		1 067,8	
Actifs liés à des contrats	102,4		109,2	
Impôts sur le bénéfice	18,4		34,1	
Stocks	390,6		414,3	
Autres éléments d'actif à court terme	172,3		161,1	
	1 995,6		1 982,3	
Actif à long terme				
Immobilisations corporelles	3 250,5		3 282,7	
Actifs incorporels	3 427,7		3 441,9	
Actifs liés au droit d'utilisation	374,0		374,1	
Écart d'acquisition	2 713,4		2 713,4	
Instruments financiers dérivés	94,6		57,9	
Impôts différés	50,0		42,0	
Autres éléments d'actif	892,6		917,9	
	10 802,8		10 829,9	
Total de l'actif	12 798,4	\$	12 812,2	\$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 049,0	\$	1 142,2	\$
Revenus différés	375,5		376,3	
Subventions différées	35,4		35,2	
Impôts sur le bénéfice	37,6		60,4	
Tranche à court terme de la dette à long terme	508,6		491,6	
Tranche à court terme des obligations locatives	106,9		109,8	
	2 113,0		2 215,5	
Passif à long terme				
Dette à long terme	6 349,1		6 301,5	
Obligations locatives	305,3		300,8	
Instruments financiers dérivés	4,6		33,6	
Impôts différés	846,0		871,7	
Autres éléments de passif	391,0		352,1	
	7 896,0		7 859,7	
Capitaux propres				
Capital-actions	1 002,8		1 012,8	
Surplus d'apport	19,8		19,6	
Bénéfices non répartis	1 555,1		1 495,6	
Cumul des autres éléments du résultat global	101,0		97,0	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 678,7		2 625,0	
Participations ne donnant pas le contrôle	110,7		112,0	
	2 789,4		2 737,0	
Total du passif et des capitaux propres	12 798,4	\$	12 812,2	\$